

Cran-Gevrier Annecy, le 2 décembre 2020

Le Proviseur
Stéphane LARRIEU

Objet : nouvelle organisation des Journées Portes Ouvertes et mini stages.

Chers collègues,

**La Provisseuse
adjointe**
Marilyne HAUTECOUVERTURE

Le lycée Les Carillons modifie son fonctionnement et l'organisation de ses Journées Portes Ouvertes, celles-ci se feront en deux temps différents :

Secrétariat
Virginie LARRIEU

- **Le vendredi 26 février pour les scolaires.**
- Le samedi 27 février pour les familles.

Affaire suivie par

Le vendredi 27 février sera réservé aux collégiens de classe de 3^{ème} Générale, SEGPA et Prépa des Métiers.

Le Proviseur
Téléphone

04 50 69 21 30

Mél :
ce.0741164n@ac-
grenoble.fr

Toutes les formations du lycée seront présentées sur des séquences de 1h 30 par groupe. Il s'agit de faire venir un public ciblé, des élèves dont les résultats ne permettent pas d'envisager une poursuite d'études en 2^{nde} GT, ou pour lesquels c'est encore incertain et bien évidemment les élèves qui choisissent la voie professionnelle. Les élèves qui se destinent à la voie GT ne sont donc pas concernés.

Adresse
3 avenue de Prévelvet
B.P. 26
CRAN GEVRIER
74960 ANNECY

Les groupes d'élèves de vos établissements, accompagnés idéalement par vos professeurs principaux, auront **une présentation** par les élèves du lycée assistés de leurs professeurs **de la filière MGATL** pour le bac professionnel **AGOrA** et **de la filière MRC** pour les bacs professionnels **MCV option A et B** ainsi que le bac MA. Pour les élèves des enseignements adaptés, de 3^{ème} PM ou générale d'un faible niveau scolaire et pour les élèves à besoins particuliers, une présentation **du CAP Equipier Polyvalent du Commerce** sera faite.

Ce moment de travail sur l'orientation de vos élèves remplace les mini stages du mois de mars. Il n'y en aura donc plus cette année.

Le samedi 27 février au matin se tiendra la traditionnelle JPO qui accueille les familles accompagnées de leurs enfants.

Je vous remercie de faire parvenir au secrétariat vos réservations avec vos listes d'élèves et de professeurs accompagnateurs en indiquant votre préférence pour une séance le matin ou l'après-midi pour le mardi 2 février au plus tard pour pouvoir vous faire un retour au plus tard le 5 février.

Le Proviseur,

Stéphane Larrieu

